

Culture et Communications Québec

Un nouveau chapitre culturel pour le Québec

Mémoire

Pour une politique architecturale québécoise

Par Georges Adamczyk, professeur titulaire et chercheur au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, membre du conseil d'administration de la Maison de l'architecture du Québec.

L'urgence de penser l'architecture au-delà de l'acte professionnel

L'architecte œuvre à la fois comme un constructeur et un artiste. Construire exige connaissances et responsabilités. L'art de l'architecture est un art public. L'objectif de ce court mémoire n'est pas de labourer le territoire du sens commun mais d'alerter les pouvoirs publics sur les enjeux de l'accélération du temps, du retour en force de la spéculation immobilière, de la conversion et de la concentration des firmes d'architectes comme organismes de services lesquels sont essentiellement définis par des critères de performances techniques et économiques.

Les mythes qui contribuent à éloigner le public de l'architecture

Cela a été dit de nombreuses fois : la qualité architecturale coûte plus cher, les architectes manquent de réalisme et ne respectent pas les budgets, le public n'a pas la connaissance qui lui permettrait de distinguer la qualité architecturale, le public n'a aucun intérêt pour un bel environnement et il est indifférent à la beauté des édifices. Tous ces mythes, sont sans cesse dénoncés et souvent par le public lui-même, mais ils persistent. Comme medium et comme milieu, l'architecture accueille les jeunes enfants dans les écoles, les patients dans les hôpitaux, les lecteurs dans les bibliothèques et les amateurs d'art dans les musées. Mais l'architecture, c'est aussi la maison, la rue, la place, le grand magasin et les parcs, bref, le cadre quotidien partagé par tous, citoyens de toutes conditions ou visiteurs de passage.

L'architecture est le produit d'un acte culturel qui concerne tous les aspects de la vie quotidienne

Ainsi, l'architecture ne peut tenir dans les limites restreintes de la décision politique confinées au ministère de la Culture et des Communications. Elle déborde sur les enjeux des autres ministères, ceux de la santé, de l'éducation, des villes et de la justice, lorsqu'il s'agit du droit d'exercice. Ainsi, ce court mémoire voudrait rendre plus actuelle la nécessité d'une

grande consultation pour une politique de l'architecture, plus large que la rubrique que lui consentira sans doute ce nouveau chapitre culturel, mais supportée activement par le ministère de la Culture et des Communications dont le bilan reste remarquable à bien des égards mais encore trop modeste pour répondre plus largement aux attentes du public et des créateurs.

L'architecture est un travail créatif

L'effort créatif qui est exigé pour offrir une qualité architecturale exemplaire est bien fondé. Le Québec peut compter sur une élite d'architectes, de paysagistes et de designers de grand renom, renforcée chaque année par d'excellents diplômés, tous engagés pour faire de l'architecture un art public. Un bon projet d'architecture demande des connaissances, de l'expérience et du temps et de l'argent. Il est anormal que les meilleures réalisations architecturales relèvent d'initiatives privées ou encore d'officiers administratifs impertinents et capable de briser occasionnellement le carcan des normes d'attribution des contrats professionnels en faisant appel à la procédure du concours. Il est paradoxal que cette procédure reconnue comme la plus démocratique, soit celle qui soit le moins en faveur dans notre province.

L'architecture est un art impliqué et réaliste

Les architectes sont des professionnels mais aussi des intellectuels, des chercheurs et des innovateurs. C'est au nom du réel qu'ils proposent d'abandonner les sentiers battus et les réponses obsolètes qui paraissent si rassurantes à ceux qui méconnaissent l'architecture. Le Village vertical conçu par OMA à Singapour serait inimaginable sans le précédent spectaculaire d'Habitat 67 à Montréal. Comment accepter que les réalisations modernistes des années soixante comme celle de la Place Ville Marie où infrastructure, architecture et urbanisme se conjuguent et anticipent la ville du XXI^e siècle, en soit réduites à perdre leur valeur d'exemples pour l'action et à chercher leur protection dans nos nostalgies patrimoniales ? Malgré leur démesure, n'étaient-elles pas réalistes ces visions futuristes qui ont fait de Montréal un modèle d'aménagement urbain apprécié du monde entier. Mais c'est aussi dans les petits projets que nous avons fait notre marque, en semant des petites maisons de ville en milieu bâti dense et des maisons de campagne accordées aux quatre saisons. Voilà des démarches réalistes, inscrites dans la durée des paysages culturels.

L'architecture est un art public

On peut comprendre le désarroi du public devant une montagne de plans et des heures interminables de visionnement sur écran de détails sortis de leur contexte : un hôpital, un musée ou une maison. Oui, l'architecture est un métier, un langage, un savoir et comme pour toutes les disciplines, elle exige un effort d'apprentissage pour en apprécier la valeur créative. Mais est-ce

bien différent des techniques du peintre, des partitions du musicien où des programmes informatiques qui ordonnent le spectacle des feux d'artifice ? Grâce aux efforts de quelques institutions comme le Centre canadien d'architecture et la Maison de l'architecture du Québec, le public et surtout le jeune public, peut s'initier à ce métier qui raconte l'histoire de nos civilisations. Mais il faut faire plus, dans l'enseignement et dans le cadre bâti de ces enseignements. Il n'est pas acceptable que seul les jeunes étudiants venant de milieux sociaux aisés aient eu l'occasion par des voyages et par les conseils de leurs parents de vivre l'expérience d'un édifice remarquable, de connaître les noms et les œuvres des grands architectes de la Renaissance ou de la période contemporaine. Combien d'articles de presse décriront un nouvel édifice et célébreront leurs qualités architecturales sans jamais nommer les architectes qui l'ont conçu ? Ce n'est pas faute d'intérêt du public, mais bien un préjugé qui perdure.

L'architecture contribue à l'embellissement de notre environnement

On a connu dernièrement un certain enthousiasme des commentateurs et du public pour l'architecture de l'agrandissement du Musée National des Beaux-Arts du Québec. On a même fait le portrait du concepteur new-yorkais et de ses partenaires québécois dans la presse quotidienne. Comme pour la Grande Bibliothèque du Québec, cette réalisation est issue d'un concours international. On se souvient que le public de Montréal s'était captivé pour les propositions des concurrents, démontrant un intérêt tout à fait prévisible pour l'apport d'un édifice remarquable dans sa ville et dans son quartier. Concours, ateliers publics, organismes conseils d'arrondissements ou de villages accueillant les jeunes stagiaires fraîchement diplômés, appels d'idées, consultations internationales, critères de qualités pour tous les édifices publics, retour de l'urbanisme sur l'aménagement des espaces publics, guide des meilleures pratiques, commission d'enquête sur la formation des architectes de demain, responsabilité des élus municipaux dans la préservation du patrimoine bâti et naturel, autant d'actions possibles qui démontreront l'intérêt sous estimé du public. Il est inadmissible de limiter la qualité des espaces publics dans une grande ville comme Montréal à deux quartiers : le Quartier international et le Quartier des spectacles. Les mêmes concepteurs ne devraient-ils pas être appelés pour embellir les lieux publics des quartiers plus sensibles comme Montréal-Nord, Ville Saint-Pierre, ou Pointe-Saint-Charles ? Seule une politique de l'architecture peut réorienter la commande publique vers le public.

Vers une grande consultation publique

Je conclus ce bref plaidoyer pour une politique de l'architecture par un appel à la mise sur pied de concours provinciaux s'adressant en priorité aux centres de la petite enfance, aux écoles primaires et aux habitations sociales dans les villes et les villages. Ceci constituerait un premier pas vers une

ambitieuse vision de l'architecture québécoise. Parallèlement, le ministère devrait lancer une vaste consultation sur l'architecture incluant les points suivants, sans limiter cette consultation à ceux-ci, présentés à titre d'exemples pour leur nécessité : la commande publique, le rôle des municipalités, la formation, la mise sur pied de conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement accessibles au public en privilégiant les territoires sensibles – aires patrimoniales, secteurs défavorisés, milieu naturel, la généralisation des concours d'architecture et la création de mécanismes de redistribution de la commande vers les jeunes générations, le soutien à la promotion et à diffusion des meilleures réalisations auprès du public québécois et à l'étranger.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce mémoire et souhaite qu'il ait pu retenir votre attention dans l'écriture de ce nouveau chapitre qui ne saurait prendre de sens sans une belle architecture pour tous.

26 août 2016